



## Conseil économique et social

Distr. générale  
23 décembre 2025

Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Forum régional africain pour le développement durable**  
Douzième session  
Addis-Abeba (hybride), 28-30 avril 2026

Points 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Table ronde de haut niveau 1 : Intensifier les actions transformatrices et coordonnées pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine**

**Table ronde de haut niveau 2 : Débloquent des financements pour la résilience climatique et le développement durable en Afrique : approfondir les résultats de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**

**Table ronde de haut niveau 3 : Réaliser le plein emploi et un travail décent pour tous, réduire la pauvreté et assurer la protection sociale en Afrique : donner suite aux résultats du deuxième Sommet mondial pour le développement social**

**Table ronde plénière de haut niveau 1 : Les examens nationaux et locaux volontaires fondés sur des données probantes afin de mener une action transformatrice et coordonnée en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**

**Table ronde plénière de haut niveau 2 : Mener une action ambitieuse et intégrée en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : tirer parti des rôles respectifs du système des Nations Unies, des jeunes, du secteur privé, de la société civile et des volontaires**

**Réunions parallèles de haut niveau visant à examiner en profondeur et à présenter les progrès réalisés, ainsi qu'à favoriser l'apprentissage entre pairs en lien avec les sous-thèmes du Forum :**

**Table ronde plénière de haut niveau 3 : Tirer parti de la science, de l'innovation et des technologies de pointe pour intensifier les actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**

**Table ronde plénière de haut niveau 4 : Consolider les acquis du Programme 2030 : considérations africaines sur l'élaboration du plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable pour l'après-2030**

## **Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**

### **Note conceptuelle**

#### **I. Historique**

1. Le Forum régional africain pour le développement durable est un mécanisme intergouvernemental et multipartite qui tient une session annuelle et qui tire son

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (18 mars 2026).

\*\* ECA/RFSD/2026/1/Rev.1.



mandat des résolutions 67/290, 70/1 et 70/299 de l'Assemblée générale. Il a été mis en place suite à l'adoption des résolutions 930 (XLVIII) et 939 (XLIX) lors des huitième et neuvième réunions annuelles conjointes du Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, qui se sont tenues respectivement en 2015 et 2016.

2. Le Forum assure le suivi et l'examen intégrés de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, qui, ensemble, constituent un cadre synergique pour la réalisation d'un développement durable inclusif et centré sur les personnes dans la région.

3. Outre les examens menés par le Forum, la mise en œuvre des deux programmes est suivie, examinée et catalysée par deux autres mécanismes : les examens nationaux volontaires et, au niveau mondial, le forum politique de haut niveau pour le développement durable. S'y ajoutent les examens locaux volontaires auxquels les gouvernements nationaux et infranationaux procèdent pour encourager l'action locale. Le Forum permet également l'apprentissage par les pairs, notamment sur les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires des entités infranationales.

4. Comme les sessions précédentes du Forum, la douzième session est organisée conjointement par la CEA, la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et diverses entités du système des Nations Unies. Elle réunira des ministres, des hauts fonctionnaires, des experts, des praticiens du développement durable et des jeunes des pays africains, du secteur privé, de la société civile, d'institutions universitaires, d'entités du système des Nations Unies et de partenaires de développement.

## II. Contexte

5. La douzième session du Forum se tiendra à moins de cinq ans de l'échéance de 2030 fixée pour la réalisation des objectifs de développement durable et dans le courant de la troisième année du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l'Agenda 2063<sup>1</sup>, également dénommé « La décennie de mise en œuvre accélérée », les pays africains cherchant à accélérer les progrès vers une Afrique prospère, intégrée et pacifique.

6. Malgré les efforts considérables déployés à l'échelle mondiale et régionale, les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable sont loin d'être suffisants, et il ne reste que peu de temps avant l'échéance de 2030. Plus précisément, la région progresse lentement en ce qui concerne 12 des 17 objectifs et régresse pour ce qui est des 5 autres<sup>2</sup>.

7. L'ampleur des lacunes dans la mise en œuvre des cinq objectifs sélectionnés pour être abordés lors de la réunion de 2026 du forum politique de haut niveau pour le développement durable illustre à quel point les pays africains sont à la traîne dans la réalisation globale de ces objectifs.

8. En ce qui concerne l'objectif 6 (Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau), la majorité des 28 pays dans lesquels plus d'un quart de la population n'avait pas accès aux services de base d'approvisionnement en eau potable entre 2015 et 2024 se trouvaient en

<sup>1</sup> Union africaine, *La décennie de mise en œuvre accélérée : deuxième plan décennal de mise en œuvre 2024-2033* (Addis-Abeba, 2024).

<sup>2</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, « Africa SDG progress tracker ». Disponible à l'adresse : <https://ecastats.uneca.org/data/data/1233> (site consulté le 23 décembre 2025).

Afrique subsaharienne<sup>3</sup>. En 2020, quelque 387 millions de personnes dans cette région n'avaient pas accès à l'eau potable<sup>4</sup>. De plus, à l'échelle mondiale, les habitants des pays les moins avancés étaient, en 2024, près de deux fois plus susceptibles de ne pas avoir accès à des services d'assainissement gérés de manière sûre, plus de deux fois plus susceptibles de ne pas avoir accès à des services d'eau potable gérés de manière sûre et plus de trois fois plus susceptibles de ne pas avoir accès à des services d'hygiène de base que les habitants des autres pays<sup>5</sup>.

9. En ce qui concerne l'objectif 7 (Garantir l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous), 600 millions de personnes en Afrique, soit environ 43 % de la population, n'avaient pas accès à l'électricité en 2025, ce qui représentait plus de 80 % de la population mondiale sans électricité<sup>6</sup>.

10. En ce qui concerne l'objectif 9 (Mettre en place des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation), la base industrielle de l'Afrique reste faible, ne représentant que 2 % de la valeur ajoutée mondiale dans le secteur manufacturier<sup>7</sup>.

11. En ce qui concerne l'objectif 11 (Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables), entre 2014 et 2022, la proportion de la population urbaine africaine vivant dans des bidonvilles ou des quartiers informels n'a que très légèrement diminué, restant presque deux fois supérieure à la moyenne mondiale en 2022. Contrairement à la baisse observée à l'échelle mondiale, la proportion en Afrique subsaharienne est passée de 50,2 % en 2020 à 53,6 % en 2022, ce qui illustre les défis persistants en matière de logement dans ces pays<sup>8</sup>.

12. La réalisation des objectifs des deux programmes exige que soit résolu le problème persistant du financement adéquat des efforts déployés. À elle seule, la réalisation des objectifs de développement durable nécessiterait entre 802 et 1 670 milliards de dollars par an, mais le continent accuse un énorme déficit de financement compris entre 670 et 848 milliards de dollars par an<sup>9</sup>. Les déficits de financement sont largement dus à la volatilité des flux financiers, notamment aux fluctuations des investissements directs étrangers et de l'aide publique au développement. Par conséquent, de nombreux pays africains éprouvent d'importantes difficultés à attirer des investissements durables afin de faire progresser la mise en œuvre des deux programmes. De plus, le fardeau de la dette publique a continué d'augmenter, exposant plusieurs pays à un risque accru de surendettement.

13. L'Afrique se trouve donc à un moment critique dans la mise en œuvre des deux programmes. Elle se doit accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs tout en relevant les défis persistants.

14. La réunion de 2026 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et les conférences mondiales et régionales connexes offrent à l'Afrique des occasions stratégiques de mettre en valeur ses réalisations, de présenter les défis auxquels elle fait face, d'élaborer des solutions concrètes à ces défis, de renforcer les

<sup>3</sup> Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Progress on Household Drinking Water, Sanitation and Hygiene 2000-2024: Special Focus on Inequalities* (Genève, 2025).

<sup>4</sup> Willow Leahy, Meshack Achore et Florence Dery, « "In the dry season, our suffering doubles": Barriers to water access in poor urban settlements in Ghana », *PLOS Water*, vol. 3, n° 9 (2024).

<sup>5</sup> Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Progrès réalisés en matière d'accès à l'eau potable dans les ménages.

<sup>6</sup> Empower Africa, « Le déficit énergétique de l'Afrique : 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité », 15 août 2025.

<sup>7</sup> Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, *Factsheet: Africa – Highlights from the International Yearbook of Industrial Statistics 2023* (Vienne, 2023).

<sup>8</sup> Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), « Proportion of urban population living in slums, informal settlements or inadequate housing (percent) », base de données des indicateurs urbains. Disponible à l'adresse : <https://data.unhabitat.org/pages/housing-slums-and-informal-settlements> (site consulté le 23 décembre 2025).

<sup>9</sup> Nations Unies, CEA, « Que faudrait-il pour atteindre les objectifs de développement durable en Afrique ? : nouvelles estimations du déficit de financement » (Addis-Abeba, 2025).

partenariats et d'influencer le cadre mondial de développement durable pour l'après-2030.

15. En prévision de la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tiendra à New York en juillet 2026, le Forum régional africain procédera, lors de sa douzième session, à un examen et à l'élaboration de contributions régionales sur : le thème de la réunion de 2026 du forum politique de haut niveau ; les objectifs de développement durable 6, 7, 9, 11 et 17, qui sont au centre de cette réunion ; et, enfin, les objectifs correspondants de l'Agenda 2063 et les objectifs stratégiques de son deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033).

16. Étant donné que les objectifs 6 et 11 font partie des domaines prioritaires du forum politique de haut niveau, la douzième session offre aux États africains une occasion opportune de se préparer aux réunions de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, du Forum urbain africain et du Forum urbain mondial, qui se tiendront toutes en 2026, afin de mobiliser le soutien mondial en faveur des priorités du continent.

17. En outre, compte tenu des défis importants que représentent les déficits de financement et les changements climatiques pour la réalisation des objectifs, la douzième session du Forum régional africain pour le développement durable offre aux participants une tribune pour discuter et tirer parti des résultats de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, toutes deux tenues en 2025. L'objectif du Forum à sa douzième session est d'identifier des actions concrètes qui permettront de débloquent les financements pour la résilience climatique et le développement durable en Afrique, et de garantir au continent un rôle important dans le processus décisionnel mondial en matière de climat, d'autant que l'Éthiopie se prépare à accueillir la trente-deuxième session de la Conférence des Parties, en 2027.

18. S'appuyant sur les contributions du Forum au deuxième Sommet mondial pour le développement social, élaborées lors de la onzième session, l'Afrique saisira l'occasion de la douzième session du Forum pour examiner les documents finaux de ce Sommet et en tirer des enseignements afin de favoriser la création d'emplois, l'élimination de la pauvreté et la protection sociale.

19. Dans le Pacte pour l'avenir (résolution 80/178 de l'Assemblée générale), l'Assemblée générale a invité le forum politique de haut niveau, sous ses auspices, à examiner en septembre 2027 les moyens de faire progresser le développement durable d'ici à 2030 et au-delà. Par conséquent, la douzième session du Forum constitue un moment stratégique pour examiner et définir les perspectives, priorités et approches régionales initiales en matière de développement durable au-delà de 2030.

### III. Thème

20. Compte tenu du contexte et à moins de cinq ans de l'échéance de 2030, le thème de la douzième session du Forum sera « Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ». Ce thème est en parfaite harmonie avec celui de la réunion de 2026 du forum politique de haut niveau, à savoir : « Des actions transformatrices, équitables, novatrices et coordonnées en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable qui garantissent un avenir durable pour tous ». Les deux thèmes soulignent la nécessité urgente d'opérer un changement radical dans la mise en œuvre des deux programmes en intensifiant les actions transformatrices et coordonnées afin d'accélérer les progrès et de mettre l'Afrique sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs.

## IV. Objectifs

21. L'objectif général de la douzième session du Forum est d'entreprendre un suivi et un examen au niveau régional des progrès accomplis, de faciliter l'apprentissage entre pairs et de promouvoir des actions transformatrices et coordonnées afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs des deux programmes, en mettant l'accent sur les objectifs stratégiques du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l'Agenda 2063.

22. Les objectifs spécifiques de la douzième session du Forum sont les suivants :

a) Offrir une tribune intergouvernementale et multipartite pour examiner les progrès accomplis, les défis à relever et les possibilités offertes dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et, dans le droit fil de la réunion de 2026 du forum politique de haut niveau, pour procéder à un examen approfondi de la réalisation en Afrique des objectifs de développement durable 6, 7, 9, 11 et 17 et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063, en mettant particulièrement l'accent sur le deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) ;

b) Renforcer l'apprentissage, faire la promotion et préconiser l'intensification de solutions et d'actions transformatrices et coordonnées pour la réalisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre du deuxième plan décennal (2024-2033) ;

c) Élaborer la position régionale africaine et déterminer les contributions du continent aux réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable, de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, du Forum urbain africain et du Forum urbain mondial qui se tiendront en 2026 ;

d) Adopter des mesures pour donner suite à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, au deuxième Sommet mondial pour le développement social et à la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ;

e) Fournir une aide au renforcement des capacités et un soutien aux 19 pays africains qui présenteront leur examen national volontaire lors de la réunion de 2026 du forum politique de haut niveau pour le développement durable<sup>10</sup> ;

f) Définir les priorités de l'Afrique en vue du plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable pour l'après-2030.

## V. Sous-thèmes

23. Les travaux de la douzième session du Forum régional africain porteront sur les sous-thèmes suivants, élaborés en fonction des cinq objectifs de développement durable qui seront examinés lors de la réunion de 2026 du forum politique de haut niveau :

a) Eau propre et assainissement : garantir la disponibilité durable de l'eau et aménager des systèmes d'assainissement sûrs afin d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

b) Énergie propre et d'un coût abordable ;

c) Industrie, innovation et infrastructure ;

d) Villes et communautés durables ;

e) Partenariats pour la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

<sup>10</sup> Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Égypte, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Malawi, Mozambique, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Somalie, Togo et Tunisie.

24. Un rapport analytique concis sur chacun des sous-thèmes éclairera les délibérations, offrant un examen approfondi des objectifs sélectionnés et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063. Les questions cruciales à traiter dans le cadre de chaque sous-thème sont notamment les suivantes :

- a) Progrès réalisés dans la mise en œuvre, en particulier depuis l'examen précédent, en mettant l'accent sur les tendances et les progrès dans les domaines où la région n'atteint pas les objectifs fixés ;
- b) Bonnes pratiques actuelles et passées, y compris des exemples de programmes, projets et autres initiatives nationaux et régionaux qui ont produit des résultats conformes aux objectifs visés ;
- c) Défis et problèmes émergents qui freinent les progrès ;
- d) Messages clés sous forme d'actions ambitieuses, transformatrices et coordonnées à mettre en œuvre ou à intensifier afin d'accélérer la réalisation des objectifs.

## VI. Format

25. La douzième session du Forum régional africain pour le développement durable se tiendra selon un format hybride, c'est-à-dire en présentiel et en ligne, facilitant ainsi une large participation et permettant des contributions de diverses parties prenantes à tous les niveaux. Elle comprendra également des réunions et des manifestations d'avant-session, qui sont décrites en détail ci-dessous.

26. Parallèlement à ces manifestations, une foire aux connaissances sera organisée, ainsi que des laboratoires d'impact sur les objectifs sélectionnés.

### A. Manifestations préliminaires, manifestations parallèles et autres réunions organisées en marge de la session

27. Une série de manifestations préliminaires, destinée à recueillir et à intégrer un large éventail de points de vue des parties prenantes, précédera la session. Ces manifestations offriront l'occasion d'échanger des idées, des outils, des données d'expérience, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. En outre, des réunions connexes se tiendront en marge de la session du Forum, dont les résultats devraient apporter une contribution substantielle à ses délibérations.

28. Les manifestations préliminaires seront les suivantes :

- a) Huitième Forum sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique ;
- b) Atelier régional préparatoire aux examens nationaux et locaux volontaires en Afrique ;
- c) Réunion annuelle de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique ;
- d) Réunion des coordonnateurs résidents ;
- e) Réunion des directeurs régionaux des entités du système des Nations Unies ;
- f) Atelier préparatoire et de renforcement des capacités à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes d'Afrique ;
- g) Pourparlers sur le climat en Afrique ;
- h) Forum parlementaire sur les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063 ;

i) Forum du secteur privé sur les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 ;

j) Forum des jeunes sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;

k) Table ronde sur l'exploitation des minéraux critiques d'Afrique au service d'une industrialisation verte et d'un développement durable.

29. La douzième session du Forum sera également marquée par le lancement des laboratoires d'impact, conçus comme des plateformes collaboratives de cocréation et de résolution de problèmes, offrant aux participants l'occasion d'élaborer des mesures concrètes et financièrement viables afin d'accélérer les progrès dans la réalisation des deux programmes. Les textes issus de ces laboratoires d'impact éclaireront les débats du Forum régional.

30. En outre, il sera organisé une foire aux connaissances permettant de présenter et d'échanger des idées, des données d'expérience et des solutions nouvelles et innovantes en matière de développement durable. Les particuliers comme les organisations pourront ainsi exposer leurs activités concernant la mise en œuvre des deux programmes. Dans la sélection des idées, données et solutions exposées, la priorité ira à celles qui correspondent au thème et aux sous-thèmes du Forum.

## **B. Séances principales**

31. La douzième session du Forum comprendra les quatre séances principales décrites ci-dessous. Dans le cadre de chaque séance, les données et les statistiques seront considérées comme une priorité essentielle pour favoriser la mise en œuvre fondée sur des données probantes et la présentation de rapports sur les deux programmes.

### **1. Cérémonie d'ouverture**

32. La cérémonie d'ouverture sera présidée par le Premier Ministre éthiopien. Des allocutions seront prononcées par le Secrétaire général ou la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, le Président de la Commission de l'Union africaine, le Président de la Banque africaine de développement, le Président du Conseil économique et social, la Présidente de l'Assemblée générale, le Secrétaire exécutif de la CEA et la Présidente du Bureau sortant.

### **2. Tables rondes de haut niveau**

33. Les participants à la première table ronde se concentreront sur le thème du Forum, dans le but d'identifier et de formuler des actions transformatrices qui accélèrent la mise en œuvre des deux programmes, en mettant l'accent sur les objectifs de développement durable sélectionnés. Ils aborderont les questions et les mesures importantes qui ont émergé lors de récentes manifestations de haut niveau, notamment la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique qui s'est tenue pendant la cinquante-huitième session de la CEA, ainsi que les réunions du Forum des entreprises africaines et du Forum sur l'impact du développement en Afrique, qui ont eu lieu au début de l'année 2026.

34. Les intervenants et les participants seront notamment des représentants des bureaux des coordonnateurs résidents, des ministres responsables des objectifs de développement durable en question, des représentants du secteur privé et des représentants d'organisations de la société civile. Compte tenu du rôle essentiel que jouent des données et des statistiques précises dans l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles, les intervenants seront également des représentants de la communauté statistique, notamment des responsables de bureaux nationaux de statistique. Les débats feront fond sur une présentation mettant en avant les principales conclusions du rapport 2026 sur les progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des objectifs des deux programmes.

35. Les participants à la deuxième table ronde se concentreront sur les mesures transformatrices visant à débloquer des financements pour la résilience climatique et le développement durable en Afrique. Les participants pourraient inclure des présidents de banques régionales, des gestionnaires de fonds de pension et des représentants des ministères chargés des finances, des questions climatiques et d'autres domaines d'action, ainsi que des représentants des entités du système des Nations Unies, des partenaires de développement, du secteur privé et des jeunes. Compte tenu du rôle crucial que jouent des données et des statistiques précises dans le financement fondé sur des données probantes, des représentants de la communauté statistique, notamment des responsables d'agences statistiques, pourraient également participer à la table ronde. Les délibérations feront fond sur les résultats de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et des autres manifestations de haut niveau mentionnées plus haut, qui se sont tenues au début de l'année 2026.

36. Les participants à la troisième table ronde discuteront des mesures transformatrices à prendre pour parvenir au plein emploi et à un travail décent pour tous, réduire la pauvreté et garantir la protection sociale en Afrique. Les délibérations feront fond sur les résultats du deuxième Sommet mondial pour le développement social et d'autres manifestations de haut niveau tenues au début de l'année 2026. Les participants pourraient inclure des représentants des ministères de l'économie, des affaires sociales et d'autres ministères, de la Commission de l'Union africaine, des entités du système des Nations Unies, des partenaires de développement, du secteur privé et des jeunes. Compte tenu du rôle crucial que jouent des données et des statistiques précises dans le financement fondé sur des données probantes, des représentants de la communauté statistique, notamment des responsables d'organismes statistiques, participeront également à la table ronde.

### 3. Tables rondes plénières

37. Ces tables rondes porteront sur les quatre domaines suivants :

a) Examens nationaux et locaux volontaires fondés sur des données probantes afin de mener une action transformatrice et coordonnée en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

b) Actions ambitieuses et intégrées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : tirer parti des rôles respectifs du système des Nations Unies, des jeunes, du secteur privé, de la société civile et des volontaires ;

c) Tirer parti de la science, de l'innovation et des technologies de pointe pour intensifier les actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

d) Consolider les acquis du Programme 2030 : considérations africaines sur l'élaboration du plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable pour l'après-2030.

### 4. Réunions parallèles de haut niveau

38. Au cours de ces cinq réunions, les participants procéderont à un examen approfondi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs des deux programmes correspondant aux cinq sous-thèmes du Forum. Ils feront la promotion et préconiseront l'intensification de solutions et d'actions transformatrices et coordonnées pour le Programme 2030 et ses objectifs, ainsi que pour le deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l'Agenda 2063, renforçant ainsi l'apprentissage à cet égard. Les intervenants à chaque réunion parallèle comprendront des représentants des ministères chargés des objectifs sélectionnés, de la Commission de l'Union africaine, du système des Nations Unies, des partenaires de développement, du secteur privé, des jeunes et des organisations de la société civile. Les participants à la session du Forum peuvent assister à n'importe laquelle des réunions parallèles. Au cours de chaque réunion, les participants identifieront,

formuleront et arrêteront ensemble une série de messages clés concernant les mesures ambitieuses et transformatrices qu'il convient de prendre ou de renforcer afin d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes. Les réunions parallèles feront fond sur des rapports de synthèse et les résultats des laboratoires d'impact.

## VII. Produits attendus

39. La douzième session du Forum débouchera sur les produits suivants, qui feront l'objet d'une large diffusion :

- a) Rapports d'orientation détaillés sur les sous-thèmes du Forum, dans lesquels une analyse approfondie et des orientations stratégiques seront fournies, afin de faire progresser le développement durable sur le continent ;
- b) Documents finaux de la douzième session du Forum, dans lesquels seront énoncées les priorités, solutions, mesures et recommandations convenues des États africains, visant à mener des actions transformatrices et coordonnées pour accélérer la mise en œuvre des deux programmes, tout en servant également de contribution collective de la région aux réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable, de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, du Forum urbain africain et du Forum urbain mondial qui se tiendront plus tard en 2026 :
  - i) Résumé et messages clefs de la douzième session du Forum régional africain pour le développement durable ;
  - ii) Déclaration d'Addis-Abeba sur le thème de la douzième session ;
- c) Rapports sur les manifestations préliminaires, les laboratoires d'impact et la foire aux connaissances, visant à renforcer les réseaux de connaissances et les partenariats afin de faire progresser la mise en œuvre des deux programmes.

## VIII. Résultats escomptés

40. La douzième session du Forum régional africain devrait aboutir aux résultats ci-après :

- a) Parvenir à un consensus sur les priorités africaines, y compris les mesures transformatrices et coordonnées visant à accélérer les progrès dans le cadre des deux programmes et servant de contribution régionale aux réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable, de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, du Forum urbain africain et du Forum urbain mondial qui se tiendront plus tard en 2026, ainsi que sur les mesures à prendre pour donner suite à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, au deuxième Sommet mondial pour le développement social et à la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ;
- b) Générer des idées pour l'élaboration conjointe d'interventions applicables, réalistes et financées, conçues pour accélérer les progrès dans la mise en œuvre des deux programmes ;
- c) Renforcer la capacité des pays procédant à un examen national volontaire en 2026 à mener à bien leur examen et à en présenter le rapport lors de la réunion 2026 du forum politique de haut niveau pour le développement durable ;
- d) Doter les membres de la CEA, la société civile, les jeunes, les entreprises privées, les institutions universitaires et les partenaires de développement des connaissances, des compétences, des outils et des suggestions nécessaires pour élaborer des solutions et des mesures transformatrices et coordonnées afin d'accélérer et d'étendre les progrès réalisés dans le cadre du Programme 2030 et de ses objectifs de développement durable, ainsi que du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033), et de donner suite aux documents finaux du Forum et d'en élargir la portée ;

e) Forger de nouveaux partenariats multipartites et renforcer ceux qui existent déjà afin de mobiliser et de fournir un soutien solide et coordonné, y compris une assistance financière, technologique et de développement des capacités, pour la mise en œuvre de projets et d'initiatives alignés sur les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063.

## **IX. Documentation**

41. Les documents de la douzième session du Forum régional africain comprendront ce qui suit :

- a) Documentation d'avant-session :
  - i) Note conceptuelle ;
  - ii) Rapports analytiques concis traitant des sous-thèmes de la session ;
  - iii) Résumé du rapport 2026 sur les progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ;
  - iv) Notes conceptuelles sur les manifestations préliminaires, les laboratoires d'impact et la foire aux connaissances ;
  - v) Rapports et documents issus des réunions et manifestations passées pertinentes.
- b) Documentation d'après-session :
  - i) Déclaration sur le thème de la douzième session du Forum ;
  - ii) Messages clés convenus pour être présentés lors des réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable, de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, du Forum urbain africain et du Forum urbain mondial qui se tiendront plus tard en 2026, ainsi que lors d'autres réunions stratégiques aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national ;
  - iii) Rapports sur les manifestations préliminaires énumérées plus haut ;
  - iv) Rapport sur les laboratoires d'impact ;
  - v) Rapport sur la foire aux connaissances.

## **X. Communication**

42. Les activités de communication et de sensibilisation concernant la douzième session du Forum seront guidées par une stratégie de communication élaborée par la CEA. Un large public sera ciblé, notamment les gouvernements africains, les entités du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, la société civile, le secteur privé et les jeunes.

## **XI. Participants**

43. La douzième session du Forum réunira plus de 2 000 participants d'Afrique et d'autres régions, dont des représentants des instances ci-après :

- a) Tous les membres de la CEA<sup>11</sup> ;

---

<sup>11</sup> Des invitations seront adressées aux ministres et décideurs de haut niveau, ainsi qu'aux experts des ministères et organismes responsables de la planification économique, des finances, de l'environnement, des ressources naturelles, y compris les ressources en eau et les minéraux, des affaires sociales, de l'énergie, de l'industrie, de l'infrastructure, du commerce, de la statistique et, enfin, de la science et de la technologie.

- b) Commission de l'Union africaine, Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ;
- c) Banque africaine de développement ;
- d) Banque africaine d'import-export ;
- e) Communautés économiques régionales ;
- f) Entités du système des Nations Unies et autres institutions et organisations internationales ;
- g) Partenaires de développement ;
- h) Grands groupes et autres parties prenantes, y compris la société civile, les organisations commerciales et industrielles, et les institutions universitaires et de recherche.

## **XII. Langues de travail**

44. Les langues de travail de la session seront l'anglais et le français. Une interprétation simultanée sera disponible dans ces deux langues et en langue des signes internationale.

## **XIII. Dates et lieu**

45. La douzième session du Forum se tiendra du 28 au 30 avril 2026 au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba, selon un format hybride permettant une participation en personne et en ligne.

46. Les réunions et manifestations préliminaires se tiendront du 24 au 27 avril 2026.

## **XIV. Personnes à contacter**

47. Les demandes de renseignements concernant la douzième session du Forum sont à adresser aux représentants de la CEA ci-après :

Nassim Oulmane  
 Chef de la Section des ressources naturelles et des systèmes alimentaires  
 Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles  
 Commission économique pour l'Afrique  
 Courriel : [oulmane@un.org](mailto:oulmane@un.org)

Charles Akol  
 Spécialiste des questions d'environnement  
 Section des ressources naturelles et des systèmes alimentaires  
 Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles  
 Commission économique pour l'Afrique  
 Courriel : [akol@un.org](mailto:akol@un.org)

Alhagi Marong  
Secrétaire de la Commission et Juriste hors classe  
Cabinet du Secrétaire exécutif  
Commission économique pour l'Afrique  
Courriel : [maronga@un.org](mailto:maronga@un.org)

Amanuel Gebremariam  
Informaticien  
Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des  
ressources naturelles  
Commission économique pour l'Afrique  
Courriel : [gebremariama@un.org](mailto:gebremariama@un.org)

---